

Conseil communal

Décisions du conseil du 27 février 2014

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. Jean-Yves Dayer pour la mise en place d'une nouvelle installation thermique et d'un canal de cheminée à Hérémeence
 - M. Roger Dayer pour la transformation d'une grange-écurie en habitation, l'aménagement d'un local de restauration et la construction d'un local de dépôts à Prolin
 - M. Patrice Dayer pour la construction d'un local technique semi-enterré et d'un couvert au Baudifaye
 - M. Andy Dayer pour l'agrandissement d'ouvertures sises en façade est d'un bâtiment d'habitation à Hérémeence
- Le conseil adjuge l'acquisition de matériel pour les travaux publics à l'entreprise Pfefferlé SA
- Le conseil adjuge l'acquisition de nouvelles chaînes à neige pour le véhicule de déblaiement des neiges à l'entreprise Crettenand Machines agricoles Sàrl.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.